ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 21642

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'importance de la médiation du crédit aux entreprises, dans un contexte où les PME se plaignent de difficultés de trésorerie du fait de l'allongement des délais de paiement. Depuis sa création en novembre 2008, la médiation du crédit intervient avec une organisation décentralisée sur l'ensemble du territoire, s'appuyant sur le réseau départemental de la Banque de France pour ne laisser aucune entreprise dans l'isolement face à une difficulté de financement, dans sa relation avec une banque ou un assureur de crédit. Ce dispositif est un succès dont, en temps de crise persistante, il semblerait utile de faire la publicité auprès des petites entreprises de manière très active. Il souhaiterait connaître sa position à cet égard.

Données clés

Auteur : M. Jacques Cresta
Circonscription : Pyrénées-Orientales (1re circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 21642
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 mars 2013, page 3229
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)